



Sécurité du travail - Édition 2014

Fiches synthétiques des risques principaux liés à l'activité agricole

4 Mécanisation - Fiche 04.09 L'entretien



Fiche 04.09 L'entretien

LES RISQUES:

- *Le renversement du tracteur* (dû à la rupture et à la défaillance des organes)
- *Les coups et les collisions* (dus au détachement du véhicule/de l'équipement traîné, à la rupture des parties mécaniques, à la perte du contrôle de l'équipement traîné et au manque d'entretien)
- *L'écrasement, l'électrocution et l'accrochage* (pour effectuer les opérations d'entretien)

Il faut se rappeler:

La moitié des accidents dus aux machines est causée par des ruptures et des défaillances à cause d'un entretien inapte ou absent. Un entretien efficace de tous les machines et les équipements agricoles, maintient fiables les moyens mécanique, tout en évitant les accidents et les évaluant économiquement.

INDICATIONS PRATIQUES OPÉRATIONNELLES:



Toutes les machines agricoles doivent avoir le manuel d'utilisation et d'entretien.

Toutes les machines doivent avoir une fiche (quelquefois elle est déjà prévue dans le manuel), où indiquer les opérations effectuées, leur date et le nom de l'ouvrier qui a accompli le travail (interne ou externe à l'entreprise).



Les opérations les plus indispensables et fréquentes sont:

- vérifier le niveau du liquide de refroidissement et des lubrifiants (si nécessaire, les substituer et les remplir à ras bord);
- nettoyer les filtres à air, à huile, de carburant et éventuellement les substituer;
- graisser les articulations et les supports;
- laver les surfaces et les tuyaux;
- vérifier la pression des pneus;
- vérifier le niveau de solution électrolytique contenue dedans la batterie et éventuellement ajouter de l'eau distillée, nettoyer et graisser les étaux.



Les exploitations agricoles peuvent entretenir leurs véhicules directement dans l'entreprise (même les entretiens extraordinaires) si:

- l'entretien est exécuté dans un local et avec des équipements aux termes de la loi;
- la bonne technique et le bon usage sont respectés.



Pour les entretiens extraordinaires plus complexes il faut aller chez un atelier de mécanique spécialisé.

Chaque constructeur offre une garantie, mais celle-ci n'est valide que:

- si les indications du manuel d'utilisation et d'entretien sont respectées scrupuleusement;
- si le véhicule est soumis aux révisions périodique prévues par le constructeur;
- si on utilise les lubrifiants prévus;
- si les réparations ou l'entretien sont exécutés par des spécialistes;
- si on utilise des pièces de rechange originels;
- si on utilise des équipements de travail adéquats.



Pour travailler en sécurité il faut adopter les précautions d'emploi générales pour chaque véhicule mécanique:

- lire attentivement le manuel d'utilisation;
- ne pas enlever, trafiquer ou modifier aucune partie de la machine si cela n'est pas prévu par le manuel;
- réparer ou substituer les protections et les parties endommagées ou cassées suivant les indications du constructeur;
- maintenir en bon état la signalisation (les pictogrammes en particulier) de sécurité et les panneaux de danger;
- contrôler si la machine a été endommagée durant le transport, et avertir immédiatement le constructeur ou le représentant du territoire;
- nettoyer régulièrement les machines tout en éliminant les matériaux étrangers qui peuvent l'endommager ou causer des lésions au travailleur (débris, boue, résidus végétaux, etc)
- avant de travailler sur les parties en mouvement de la machine il faut arrêter le moteur et serrer le frein à main;
- s'adresser pour chaque éclaircissement sur le fonctionnement et sur l'entretien du tracteur au constructeur, aux revendeurs et/ou aux ateliers de mécanique autorisés;
- vérifier fréquemment l'efficacité de la signalisation acoustique, l'éventuel dispositif de soulèvement, des freins, de la direction et du signal clignotant;
- vérifier s'il y a des signalisations qui indiquent des fuites d'huile des circuits hydrauliques, les conditions des pneus et leur pression;
- utiliser les pièces de rechange originels (ou compatibles);
- ne pas porter des vêtements flottants qui peuvent s'accrocher dans les organes en mouvement (voire écharpes);
- utiliser toujours les É.P.I.

En cas d'opérations de ravitaillement et de réglage il faut:

- vérifier souvent le niveau du liquide de refroidissement et de l'huile, pour les remplir à ras bord, arrêter le moteur, attendre son refroidissement et après ouvrir lentement le bouchon du radiateur/de la carter;
- travailler avec prudence en utilisant les É.P.I. (gants, lunettes et masques avec un filtre spécifique), se rappeler que le liquide des freins est toxique, l'acide des accumulateurs est corrosif et le liquide de refroidissement (glycol éthylénique) est toxique;
- ravitailler loin de points de combustion (cigarettes allumées, flammes nues) et à moteur froid et arrêté;
- fermer correctement le bouchon du réservoir, et nettoyer les parties salées par les pertes de combustibles ou de lubrifiants;
- en cas de réparation, transformation et d'entretien particulier, l'ouvrier qui va exécuter ce travail doit être un spécialiste.

ULTÉRIEURES INDICATIONS ET RECOMMANDATIONS

- L'entretien des machines dotées d'un moteur à combustion ne doit être exécuté que dans un lieu où il y a une quantité suffisante d'air, de manière à éviter tout risque pour la sécurité et la santé des travailleurs.



Un transport des machines et des équipements

